soumis en même temps que la convocation.

Les délégués des sections sont priés de bien se rendre compte de la situation d'esprit de leurs membres, au sujet de la nouvelle répartition des salaires, afin d'éclairer la Chambre syndicale et déterminer le mandat qu'ils auront à remplir au prochain Congrès de Douai.

RÉUNIONS DE CE JOUR

FENAIN. — Jeudi 26 juin à 6 heures du soir salon Delval.

THIERS. — Vendredi 27 juin, salon Delvallée, à six heures du soir, réunion des mineurs.

BRUAY. — Vendredi 27 juin, à six heures du soir, salon Podevin, réunion des mineurs, par Lefebvre, secrétaire-adjoint.

DENAIN. — Samedi 28 juin à 7 heures du soir salon du Syndicat central.

L'ordre du jour de ces réunions est : 1° Convention d'Arras; 2° Question des salaires; 3° Mesures à prendre.

LA PRIME DES MINEURS
et le Commerce du Charbon

Le *Bulletin des Combustibles*, organe des intérêts des négociants en gros et en détail des combustibles, publie dans son numéro du 10 juin courant un article fort intéressant.

Le « Bulletin » n'est pas une feuille hostile aux puissantes Compagnies, tant s'en faut; dans la note que je cite, il chante les louanges des vastes exploitantes et défend chaudement leurs intérêts. Cependant son directeur se laisse entraîner aux considérations et aveux suivants, à propos de la « rupture d'Arras » et de la spoliation des salaires des ouvriers :

« Nous pensons que les Compagnies minières ont le devoir de s'intéresser au sort de ces ouvriers qui exécutent un travail pénible — épuisant — et souvent dangereux.

« En échange de ce travail *exténuant* il faut leur donner un salaire suffisant, qui leur permette de faire vivre leur famille, sans de trop grandes difficultés.

« Si les salaires des ouvriers mineurs représentent 45 % de la valeur du combustible extrait, que les Compagnies s'entendent pour leur accorder 50 ou 55, et qu'elles fassent peser cette augmentation sur le prix de vente. »

Ohé ! qu'en dites-vous, camarades ? Eh ! ce n'est pas un affreux journal socialiste qui tient ce langage : c'est, je le répète, l'organe attitré du patronat, soutenu et lancé, par les négociants en gros et en détail des combustibles

Eh mais ! ils sont fous, archi-fous, fous d'hier, s'écriera le premier venu de nos ingénieurs...

Pardon, ô savants dont l'horizon est trop souvent fort étroit ; veuillez suivre ce raisonnement qui s'adresse à vos employeurs :

« Où serait le mal ? continue le *Bulletin*. La solidarité doit exister en tout et pour tout.

« De plus si l'on y regarde de près, si l'on envisage cette question comme elle doit l'être, on arrive facilement à se convaincre que c'est le moyen d'empêcher les grèves regrettables qui sont toujours une cause de souffrances et de misères pour les malheureux mineurs.

« Qu'il y ait augmentation ou baisse à la mine, cela ne peut toucher le commerce, puisqu'il établit ses prix de vente, d'après ses prix d'achat. »

Je ne sais pas pourquoi, mais il me semble que notre confrère ne se tirera pas « blanc » de son excès de franchise et j'entends déjà les doléances des Compagnies, ménagères de millions, sur le pauvre consommateur. Larmes de crocodiles ! Nous connaissons les marchés passés avec les gros mangeurs de charbons, quelques-uns ont été photographiés par les soins de nos amis. Et les gros intermédiaires, les monopoleurs régionaux ?... Il faudra bien pourtant que nous nous occupions d'eux, un de ces jours et que nous montrions à l'Etat son devoir de rendre LIBRE le commerce du charbon dont il a bénévolement laissé le *monopole aux Compagnies extrayantes*.

Ah oui ! Basly a raison quand il écrit : « On a la *sensation étrange* en pénètre dans les arcanes des exploitations houillères de relire dans un *vieux manuscrit*, l'ensemble des droits seigneuriaux d'un haut suzerain, et des obligations, redevances et soumissions des vassaux et des serfs ! »

Mais, toutes ces choses n'ont qu'un temps. S'il faut un 89, voire un 93 minier, il y aura encore des gas pour cette « évolution ».

L'ACTION SYNDICALE

EVRARD A AUCHY, VIOLAINES ET LORGIE

Samedi et dimanche derniers, le secrétaire général du Syndicat des mineurs a fait des conférences dans les communes d'Auchy-lez-La Bassée, Violaines et Lorgie. Dans les deux premières localités, il les fit dans les salles de mairies, que MM. les maires avaient gracieusement mises à sa disposition. A Lorgie, la conférence s'est faite dans la coquette salle du camarade Démadrille.

A Auchy, la réunion fut présidée par Tilleux, délégué mineur et, contrairement aux habitudes des dernières conférentes, les mineurs assistaient nombreux à celle-ci, pour écouter l'orateur.

A Lorgie, ce fut la même chose, nombreux étaient les ouvriers qui avaient répondu à l'appel des organisateurs de cette réunion pour entendre le brillant conférencier des mineurs.

Les camarades Olivier Holle et Arthur Leleux, tous deux délégués mineurs, accompagnaient le citoyen Evrard, en cette tournée de conférences.

Dans ces réunions, l'orateur a passé longuement en revue les questions examinées par les divers Congrès et dans les entrevues d'Arras; il le fit avec sa compétence habituelle. Notre ami Evrard fut vivement applaudi dans ces conférences et des ordres du jour le félicitant et acclamant le Syndicat, furent partout votés à l'unanimité.

Rapports de délégués mineurs

MINES D'ANZIN. — *Fosse Casimir-Perier*. — Voici un rapport adressé par le délégué mineur Ildefonse Delannoy au préfet du Nord :

« Descendu au niveau de 500. Visité la voie de chevaux de la petite veine couchant jusqu'au plan des fronts.

M. le préfet, voilà déjà plusieurs fois que je vous signale cette voie que je trouve défectueuse en certains endroits. Je me verrai donc obligé d'agir d'une autre façon.

J'ai visité les cheminées de passage, les tailles et les plans : je vous signale le mauvais état du boisage dans certaines cheminées, surtout la onzième ; je vous signale également le retour des tailles ou le passage est trop petit pour pouvoir les visiter. Il peut y arriver un éboulement et l'ouvrier ne pourrait se retirer sans danger.

De même pour quelques plans de la petite veine couchant où le boisage en certains endroits est en mauvais état, ainsi que depuis le décochetage du 3e plan jusqu'au pied du 4e où il manque du bois en plusieurs endroits.

Ensuite j'ai visité la 1re veine couchant par la 2e recoupage ; les plans, les cheminées de passage, les tailles et la voie du fond, le recoupage qui se fait dans la voie de chevaux de la 1re veine couchant. Dans cette voie, les billes sont cassées et il peut y arriver des accidents ; je vous signale les tailles de la 1re veine couchant où j'ai trouvé du gaz, ce qui ne se produirait pas si l'air y était bien conduit. Visité la 2e veine couchant par la 2e recoupage, les tailles et les cheminées de passage où le boisage est en mauvais état en certains endroits. Passé ensuite par la 1re recoupage, visité la 2e veine sur levant, les cheminées de passage, le plan et le montage. J'attire, M. le préfet, particulièrement votre attention sur le montage de la 2e veine couchant sur levant du 1er recoupage où j'ai constaté du gaz et où, un chef étant présent, on le chassait au moyen de couvertures agitées, ce qui est interdit par le règlement de la Compagnie, qui défend de chasser le grisou avec des vêtements.

C'est pourquoi je vous prie de vouloir bien donner des ordres à la Compagnie, car si l'air y était bien conduit, il ne s'y trouverait pas de gaz.

LES RENTES DES MINEURS

ACCIDENT MORTEL A NŒUX-LES-MINES

Faux François, âgé de 50 ans, demeurant à Nœux, travaillant à la fosse numéro 3 de Nœux, a été blessé grièvement à la tête dans une des voies de la veine Saint-Désiré Nord, à l'étage 291 mètres.

Faux était en train de raccommoder les rails du roulage de la voie. Le sieur Gaguère, herscheur, venait de descendre se berline chargé au pied du treuil, à quelques mètres de l'endroit où Faux travaillait et lui demanda s'il pouvait passer avec sa berline. Faux lui répondit « oui » et s'étant garé sur le côté de la voie, la berline lui serra la tête entre les bois. Ce malheureux fut remonté au jour aussitôt où il reçut les soins du docteur Lecourt. Malgré les soins qui lui furent prodigués, il expira le même jour vers minuit à son domicile.

SALLAUMINES. — Dans une des galeries de la *fosse numéro 4* des mines de Courrières, le herscheur Debarge Désiré, 18 ans, a eu le pied gauche écrasé par une berline.

Courrier Orphéonique

FESTIVAL DE MONCHECOURT

27 juillet 1902

La commune de Monchecourt organise pour le dimanche 27 juillet prochain un grand festival d'harmonies, fanfares, orphéons et trompettes, et un tir à la cible pour les Compagnies de sapeurs-pompiers.

Les adhésions devront être adressées au maire de Monchecourt, avant le 5 juillet, dernier délai. Les Vins d'honneur seront offerts aux sociétés adhérentes par l'administration municipale, de 11 heures à 1 heure.

A 2 heures, revue des sociétés et défilé. Toutes les sociétés devront prendre part à la revue et au défilé, effectif complet, sous peine d'exclusion de participation aux primes et aux prix.

Les primes en espèces affectées au festival se décomposent comme suit :

Primes aux sociétés : — 1re prime 100 fr. ; 2e 75 fr. ; 3 50 fr. ; 4e 40 fr. ; 5e 30 fr. ; 6e 30 fr. ; 7e 25 fr. ; 8e 25 fr. ; 9e 25 fr. ; 10e 25 fr.

Primes aux chefs — 1re prime, 50 fr. ; 2e 25 fr. ; 3e 25 fr.

Les prix en espèces affectés au tir se décomposent comme suit :

1er prix 100 fr. ; 2e 80 fr. ; 3e 70 fr. ; 4e 50 fr. ; 5e 40 fr. ; 6e 30 fr.

Une médaille commémorative sera donnée à toutes les sociétés et Compagnies qui auront assisté au défilé.

Une convocation spéciale sera adressée sur demande aux intéressés fixant les heures de trains supplémentaires pour le retour.

Une demande de 50 % de réduction et d'un train spécial sur Aubigny et sur Somain pour le retour (Vers onze heures du soir), est adressée à la Compagnie du Nord.

FESTIVAL DE LILLERS

29 juin 1902

Le festival d'harmonies, fanfares, trompettes et orphéons organisé par la ville de Lillers promet d'être très intéressant.

Disons qu'en même temps, un concours agricole, un concours de juments poulinières et un grand tir à la cible pour les Compagnies de sapeurs-pompiers auront lieu.

Plus de 30 sociétés ont répondu à l'appel du Comité organisateur qui s'est vu dans l'obligation de faire édifier un second kiosque, place de l'Eglise.

Les concerts donnés sur chacun des kiosques seront très importants.

Quinze cents francs de prix et de primes sont attribués à cette fête.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MALO

15, 16, 17 et 18 août 1902

La ville de Malo-les-Bains organise un grand festival international avec 5.000 francs de primes.

Chaque société a la facilité de choisir le jour qui lui conviendra le mieux.

Adresser les demandes de renseignements au secrétaire-général du festival, à la Mairie.

CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

LE VÉLO

A FOURMIES

Dimanche 27 juillet auront lieu à Fourmies un carrousel et des courses vélocipédiques pour lesquels sont affectés 400 francs de prix en espèces.

Voici l'ordre des courses et leur intinéraire :

1. A 1 heure et demie, grande internationale (sur route, 26 kilomètres environ). Départ et arrivée rue des Rouets : les quatre bras, route d'Hirson. Retour par Anor, la Bouchère et les Noires-Terres.

Prix : 60, 50, 40, 30, 20, 10 (210 fr.).

2. Courses de vitesse pour l'instruction militaire et gymnastique, rue des Rouets, place des Noires-Terres (aller et retour), 30 fr.

3. 2e Internationale pour les coureurs non classés dans la première course (les quatre bras aller et retour).

Prix : 30, 20 10 (60 fr.).

3. Course aux bagues, sur la Grand'Place

Prix : 30, 20, 15, 10, 5 (80 fr.).

Concert pendant les courses.

Notre Tombola Gratuite

GAGNANT DU 26 JUIN : N° 313.884

Un voyage à la mer

PARTICIPERONT AU TIRAGE DU LOT de 1.000 francs, les N°s :

141.325	284.892
147.084	457.322
326.550	466.801
341.479	520.208
357.201	581.267

N. B. — Les porteurs de ces numéros doivent se faire connaître avant le 10 juillet 1902.

Numéros sortis en Mai et inscrits pour le tirage du lot de 1.000 fr.

500.671 M. Roy Albert Bohain.
515.407 M. Lasson Jules, Saint-Quentin.
520.307 M. Benjamin Wilsteek, La Madeleine.
554.412 M. Vandame Polydore, Roubaix.

Aussitôt après les courses, distribution des prix sur la place de la Mairie.

Pour tous les coureurs désirant profiter du tarif réduit sur le réseau du Nord, les inscriptions seront reçues jusqu'au 19 juillet.

Pour les inscriptions, s'adresser au secrétaire de la Mairie

Entrée : Un franc par course.

LES TIRS

A BOURBOURG

La société de tir à la carabine Flobert « La Patriote », offrira aux sociétés et amateurs son grand tir annuel, le dimanche 3 août 1902, à 3 heures précises.

Les prix d'une valeur de 160 francs sont ainsi répartis :

1er prix Honneur, 40 fr. ; 2e côté supérieur droit, 20 fr. ; 3e côté supérieur gauche, 20 fr. ; 4e côté intermédiaire droit, 10 fr. ; 5e côté intermédiaire gauche, 10 fr. ; 6e côté inférieur droit, 5 fr. ; 7e côté inférieur gauche, 5 fr.

Dix oiseaux primés à 3 francs.

Prix de nombre : 10 fr. ; Prix d'éloignement : 10 francs.

La Pêche à la ligne

A DOUAI

« Les Chevaliers de la gaule », de Douai se sont rendus dimanche à Arras pour prendre part au concours de pêche organisé par la « Société amicale des pêcheurs ».

Nos concitoyens ont remporté les prix suivants :

Au plus grand nombre : 4e prix, Amédée Stienne ; 5e prix, Douay ; 9e prix, Vest ; 10e prix, Alexandre Stienne.

Au plus gros : 1er prix, Duez ; 5e prix, Léon Stienne.

A MORTAGNE-DU-NORD

La société des Amis-Réunis du Confluent organise un grand concours national de pêche à la ligne qui aura lieu à Mortagne, le dimanche 20 juillet.

De 2 heures et demie à 3 heures et demie, première série (dans l'Escaut). Aux pêcheurs qui prendront la plus lourde pêche.

1er prix, 125 fr. ; 2e, 100 fr. ; 3e, 80 fr. ; 4e, 60 fr. ; 5e, 50 fr. ; 6e, 40 fr. ; 7e, 30 fr. ; 8e, 9e et 10e, chacun 20 fr. ; 11e, 12e, 13e, 14e et 15e, chacun 15 fr. ; 16, au 20e chacun 10 fr.

De quatre heures un quart à quatre heures trois quarts (deuxième série dans la Scarpe), dite série d'honneur, offerte aux présidents, vice-présidents, secrétaires et trésoriers qui prendront la plus lourde pêche. 1er prix, un objet d'art — 2e, un objet d'art — 3e, un objet d'art — 4e, une canne à pêche — 5e, une canne à pêche.

Concours d'honneur. — 1er prix, 5 fr. — 2e, une médaille de vermeil.

Ces deux prix seront décernés aux sociétés qui dans la première série auront pris la plus lourde pêche entre tous leurs membres et quel que soit le nombre desdits membres.

Les sociétés, pour remporter ces prix, auront d'autant plus de chances que leur effectif sera nombreux.

Prix spéciaux et primes. — Nombre : prime unique ; 20 fr. — Tenue, 1er prix, médaille d'argent grand module. — 2e prix, médaille d'argent petit module — Éloignement : prime unique, 20 francs. — Cantinière, 1er prix, une médaille d'argent et un objet de toilette — 2e prix, un objet de toilette. — 3e prix, un objet de toilette.

De trois heures à huit heures du soir, festival-concert.

Une médaille commémorative en argent sera décernée à chaque société musicale prenant part à la fête et ayant assisté au défilé.

A six heures du soir. — Distribution des prix à l'Hôtel-de-Ville.

A neuf heures. — Bal à grand orchestre.

Les Sociétés qui désirent prendre part au concours devront envoyer la liste nominative de leurs membres au plus tard le 13 juillet à M. François Delquinglas, président de la Société des Amis-Réunis du Confluent, rue du Fort, à Mortagne-du-Nord.

La mise par pêcheur est fixée à un franc.

Toutes démarches utiles seront faites auprès de la compagnie du Chemin de fer du Nord pour obtenir les réductions ordinaires.

COLOMBOPHILIE

A AUCHEL

Le camarade Darras, débitant, place Raimbaud, organise pour le dimanche 29 juin, un grand concours de pigeons-voyageurs sur Etampes.

La mise au panier se fera le vendredi 27 courant de 4 à 7 heures du soir, au siège de la société « La Revanche ».

20 francs de prix d'Honneur. — Mise 1 fr .50, dont 0 fr. 50 pour frais et bague

Poule obligatoire 0 fr. 10.

JEUX DIVERS

A ARMENTIERES

Jeu de bouchon. — La société des « Sans Toubac », établie à l'estaminet du « Châlet » rue des Murets, tenu par Delestrez Charles, dit Tit rouge, organise pour dimanche 29 juin, un grand concours au jeu de bouchon.

Il y aura à gagner 30 francs de prix garantis et répartis comme suit :

1er prix, 12 fr. ; 2e prix, 5 fr. ; 3e prix, 6 fr. ; 4e prix, 4 fr.

La mise sera de 0 fr. 20 ; 3 mises pour 0 fr. 50.

Les joueurs n'auront droit qu'à 5 séries de 3 mises, avec un jour d'intervalle.

A HOUPLINES

Jeu de fléchettes. — Dimanche 29 et lundi 30 juin, à l'estaminet du « Drapeau national » tenu par Joseph Cordonnier, grand concours de jeu de fléchettes.

50 francs de prix garantis et répartis comme suit : 1er prix 15 fr. ; 2e prix 10 fr. ; 3e prix 8 fr. ; 4e prix 7 fr. ; 5e prix 6 fr. ; 6e prix 4 fr. ; 7e prix un joli lapin.

La mise sera de 0 fr. 20 centimes ; 3 mises, 0.50 centimes.

Le jeu commencera dimanche à 9 heures du matin pour se terminer lundi à 7 heures du soir.

Tout amateur ayant joué pour 1 fr. 50 de mises aura droit de concourir pour 5 francs en espèces et une surprise.

Pour les conditions, voir au siège de la société.

A SPYCKER

Tir aux canards. — Dimanche 6 juillet aura lieu en cette commune (hameau du large), chez M. Coudewylle Derudder, un grand tir aux canards offert par la société « Li Spycheroise » et grand concours de natation sur le canal de la Colme.

Jeu de bouchon, 15 fr. de prix ; jeu de boules ; mât de cocagne, etc., etc.

Le soir, grand bal.

A ANZIN

Jeu de tambourin — La Société de tambourin de la Bleuse-Borne organise un concours entre 12 parties pour jouer les 100 francs accordés par le Conseil municipal.

1er prix 50 fr. ; 2e 25 fr. ; 3e surprises.

Se faire inscrire 241, rue de Condé, chez M. Achille Deleule. Le concours aura lieu aussitôt les 12 parties inscrites.

A AUCHEL

Concours de javelots. — Le camarade Achille Lenfant, débitant, Grande-Rue, informe les joueurs de javelots qu'il fait jouer un beau jambon à 0 fr. 25 la série.

On peut, dès ce jour, se faire inscrire. Une seule prise sera offerte aux 3 meilleurs tireurs.

L'Asthme d'Été. — Ses causes

Les causes déterminantes de l'éclosion de la maladie sont : 1° l'hérédité, 2° l'action des pollens, des poussières et les microbes cantonnés dans les fosses nasales, 3° l'action des premières chaleurs et de la lumière solaire. Comme traitement : soigner le rhume de cerveau avec le Coryzol Berthiot et combattre les symptômes pulmonaires, c'est-à-dire l'oppression, les crises d'asthme, avec la Poudre Louis Legras, ce merveilleux médicament qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. — Coryzol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à M. Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

CHEMIN DE FER DU NORD

VOYAGE A LA MER

La Compagnie de chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public, qu'il sera fait tous les *Dimanches et jours de fêtes*, à partir du dimanche 6 juillet 1902, et jusqu'à nouvel avis, un *Train de plaisir à prix très réduits*, en 2e et 3e classes, sur Dunkerque au départ de Valenciennes St-Amand, Orchies, Templeuve, Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Douai, Pont-de-la-Deûle, Leforest, Libercourt, Seclin, Lille, Fives-St-Maurice, La Madeleine, St-André, Pérenchies, Armentières, Bailleul, Hazebrouck et Cassel.

Pour l'horaire consulter l'affiche.

LE CONCOURS DE BAILLEUL

La Compagnie du chemin de fer du Nord a l'honneur d'informer le public, qu'à l'occasion du concours d'animaux de Bailleul, le train express 2203 partant de Lille vers Dunkerque, à 7 h. 02 matin, fera exceptionnellement arrêt à la station de Bailleul, de 7 h. 41 à 7 h. 41 matin, les dimanche 29 et lundi 30 juin.

Les voyageurs pour Bailleul pourront donc prendre ce train aux dates indiquées.

CE QU'IL FAUT SAVOIR
(Petite Correspondance)

MÉDECINE USUELLE

Ce qu'il faut faire contre :

ASPHYXIE. — *Submersion (noyés).* — Déshabiller le noyé, le coucher sur le dos, à plat, la tête légèrement de côté, chatouillement de l'épiglotte pour faire rendre l'eau. — Frictions sur tout le corps. — Respiration artificielle et insufflation d'air. — Tractions rythmées de la langue.

Strangulation. — Couper la corde sans retard ; respiration artificielle.

Charbon, gaz, air vicié. — Grand air ; aspersion d'eau vinaigrée ; frictions ; insufflation d'air, faire respirer avec précaution quelques gouttes d'ammoniaque sur une compresse d'eau.

REPONSES AUX QUESTIONS POSEES

Fosses d'aisance, égouts. — Sinapismes ; grand air ; faire respirer de l'eau de Javel étendue d'eau.

M. D. à Sallaumines. — Vous ne nous paraissez pas devoir être exempté de cette période.

Vincent-Lens. — Il doit sa patente pour l'année entière.

J. R., cour Roussel-Bury, Roubaix. — Allez trouver le dimanche matin, de 9 heures à midi, ou le jeudi de 3 heures à 6 heures, l'avocat chargé des consultations judiciaires à la Mairie et il vous renseignera.

D. L. V. 277. — Oui.

R. R. 86. — Il faut, comme on vous l'a dit, vous adresser directement à un capitaine au long-cours, il n'y a pas autre chose à faire.

Un futur soldat, Lille. — Non, vous n'avez pas droit à la dispense.

LA TEMPERATURE

AUJOURD'HUI JEUDI 26 JUIN 1902 (8 messidor an 110 de la République), 177e jour de l'année, 5e jour de l'été, 21e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h.; coucher à 8 h. 05.

Lever de la lune à 10 h. 46 soir; coucher à 10 h.37 matin.

Aujourd'hui, la durée du jour est en décroissance de 1 minute sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 25 juin :

Baromètre à 9 heures du matin : 770mm6.

Baisse depuis hier : 0mm9.

Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima, +11°5 hier à deux heures du soir; maxima, +25° aujourd'hui à 6 heures du matin.

Température de l'air : +19°2.

Etat du ciel : Beau.

Direction du vent : Est-Nord-Est.

Etat hygrométrique : 67.

Temps probable : Beau et assez chaud.

SAVON DU CONGO hors concours 1900 produits hygiéniques

Le "Journal Officiel"

MEDAILLE MILITAIRE

Par décret en date du 19 juin, la médaille militaire a été conférée à M. Louis-René Hercent, ancien soldat au 33e régiment de ligne.

IMPOSITION EXTRAORDINAIRE

Par décret en date du 17 juin, le département de l'Aisne est autorisé conformément à la demande que le conseil général en a faite, à s'imposer extraordinairement, pendant l'année 1903, deux centimes cinq centièmes (2 c. 05) additionnels au principal des quatre contributions directes, pour en affecter le produit aux travaux des chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun.

Cette imposition sera recouverte indépendamment des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé chaque année par la loi de finances, en vertu des lois des 10 août 1871 et 12 juillet 1898.

BULLETIN COMMERCIAL
et Financier

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

BOURSE DE PARIS

DU 25 JUIN

VALEURS	Cours du jour	Cours précédents	Hausse	Baisse
3 %	101 65	101 45	» 20	» »
3 % amortiss.	102 20	101 20	» »	» »
3 1/2 %	102 05	101 85	» 20	» »

BOURSE DE LILLE

COURS DU 25 JUIN

Aniche, 895. — Béthune, 4170. — Bruay, 575. — Carvin, 5e, 431. — La Clarence, 601. — Courrières, 2560. — Crespin, 148. — Douchy, 1100. — Dourges, 100e, 243. — Escarpelle, 985. — Flines, 605. — Lens, 595. — Liévin, 2465. — Ligny, 366. — Marly t. p., 355. — Marles 30 %, 1844. — Meurchin, 5e, 2525. — Vicoigne, 20e, 1090.

Hauts-Fourneaux de Maubeuge, 792.

COTE DE LA LAINE A ROUBAIX

Roubaix, 25. — On a coté, ce matin, en Bourse : 4 85 juin ; 4 87 juillet; 4 87 août ; 4 90 septembre; 4 92 octobre ; 4 92 novembre; 4 92 décembre ; 4 92 janvier; 4 92 février.

MARCHES DE PARIS

Cours de clôture du 25 juin

AVOINES. — Calmes. — Courant, 20 75; prochain, 20 90; J.-Août, 20 20; 4 dern., 16 75.

SEIGLES. — Calmes. — Courant, 15 25; proch., 15 25; J.-Août, 15 25; 4 dern., 15 35.

BLES. — Calmes. — Courant, 24. »; prochain, 23 95; J.-Août, 23 10; 4 dern., 20 75.

FARINES. — Calmes. — Courant, 30 50; prochain, 30 50; J.-Août, 30 50; 4 dern., 27 45.

LIN. — Calme. — Courant, 79 25; prochain, 78 25; J.-Août, 78 25; 4 dern., 73 75; 4 prem., 67 50.

SUCRES. — Faibles. — Courant, 20 50; prochain 20 62; J.-Août, 20 75; 4 d'oct., 22. »; 4 prem., 22 75.

COLZA. — Calme. — Courant, 63. »; prochain, 62 75; J.-Août, 62 75; 4 dern., 62. »; 4 prem., 62. ».

ALCOOLS. — Faibles. — Courant, 30 25; proch., 30 50; J.-Août, 30 50; 4 dern., 31 50; 4 prem., 32. »; stock, 21.275.

MARCHES DE LILLE

MARCHE AUX BESTIAUX du 23 au 25 juin

Espèces	Amenés	Invendus	Prix au kilo sur pied 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	144	»	» 92	0 84	0 76
Vaches	243	»	0 75	0 67	0 55
Taureaux	26	»	0 75	0 67	0 55
Veaux	455	»	1 10	1 00	0 90

Prix de revient au kilo de la bête entière, déduction faite du cinquième quartier :

	1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	1 60	1 54	1 45
Vaches	1 48	1 31	1 11
Taureaux	1 48	1 31	1 11
Veaux	1 95	1 85	1 80

MARCHE AUX BLES ET FARINES du 25 juin. — Cours commerciaux. — Blés : Malgré le mouvement de baisse que nous avons au marché de Paris, la tendance reste ferme sur notre marché.

Il est évident que la baisse de Paris ne peut avoir de grandes conséquences dans nos régions, où la marchandise manque.

L'on vend facilement les bons blés 23 75 et 24 fr. rendu Lille ou parité.

Farines : Mêmes remarques. La boulangerie, qui n'a jamais voulu se munir, escomptant la baisse, se voit prise au dépourvu et paie 30 50 à 31 fr. les supérieures

En général tendance ferme tant en blés qu'en farines.

Prix aux 100 kilos nets.

MARCHES DE LA REGION

MARCHE D'ARRAS du 25 Juin

Huiles à clair	*Disp.*	*Juin*	*J.-A.*	*4 derni.*
Œillette (91 kil. logée)	126 »	126 »	» »	105 »
Pavot à froid—(100 k.)	93 »	93 »	92 »	92 »
— froissage —	85 »	85 »	84 »	84 »
Colza étranger— —	66 »	66 »	66 »	66 »
Lin des Indes— —	80 »	80 »	80 »	78 »
Lin étranger— —	80 »	80 »	79 50	77 »
Azoff/mer Noire —	» »	» »	» »	» »
Pavot rebat— —	81 »	81 »	80 »	79 »
Tourteaux				
Œillette——(100 kil.)	15 50	15 50	» »	» »
Colza indigène— —	14 50	14 50	» »	» »
Lin indigène—— —	19 75	19 75	» »	» »
Cameline —— —	» »	» »	» »	» »
Pavot —— —	11 »	11 »	11 25	11 75
Lin étranger—— —	19 50	19 50	19 50	20 25
Colza des Indes. —	11 »	11 »	11 25	11 75

GRAINS (l'hect.) : Blé blanc, 17 à 17 fr. 75; blé roux, 16 fr. 50 à 17 fr. 50. — Scourgeon, 10 75. — Avoine, 7 75 à 8 75.

FARINES (100 kil.) : Cylindres, 33. »; meules, 32. ». — Son, 13. ».

TAXE DU PAIN : 1re qualité, 34 c.; 2e, 28 c.; 3e, 24 c. Prix moyen du blé de la semaine, 17 fr. 30, soit une hausse de 1 fr. 14 sur le prix de la semaine dernière.

MERVILLE, 25 juin. — Froment nouveau, 18 à 18 fr. 25 les 80 kil. — Haricots lingots, 24 à 25 fr. — Avoine, 20 fr. les 100 kil. — Paille de froment, 56 fr. les 1.000 kil. — Paille d'avoine, 40 fr. les 1.000 kil. — Pommes de terre, 5 à 7 fr. les 100 kil. — Beurre, 1 fr. 25 à 1 fr. 30 les 500 gr. — Œufs, 1 fr. 90 à 2 fr. les 26.

L'Actualité Agricole

LE RÉGIME VERT

A l'époque où les fourrages verts : seigle, trèfle rouge, sont bons à consommer, bien des cultivateurs font sortir leurs animaux de l'étable ou de l'écurie et les mettent à la pâture, sans les avoir aucunement préparés à ce brusque changement de régime.

C'est là une faute grave et dont les conséquences peuvent être désastreuses.

Le régime vert succédant tout d'un coup au régime sec occasionne le plus souvent des ballonnements, des troubles stomacaux et intestinaux, qui, s'ils ne sont pas toujours mortels, sont toujours très préjudiciables à la santé des animaux qui restent parfois longtemps malades.

Ces accidents sont dus à ce brusque changement dans la nature de l'alimentation ; à ce qu'on appelle un « écart de régime ».

On évitera tout danger en opérant petit à petit la transition du régime vert au régime sec. Au lieu de sortir les animaux, on aura soin pendant cinq à six jours, de faire couper le seigle la veille et de le mélanger le lendemain au fourrage sec. On mettra d'abord un quart de seigle, puis un tiers, puis moitié et on diminuera la ration d'eau à mesure qu'on augmentera le vert.

Au bout de ce temps, on pourra sortir les animaux, mais on aura soin de ne pas leur donner autant de vert qu'ils en pourraient manger. Privés depuis quelques mois d'une nourriture préférée, ils en mangeraient au début avec gloutonnerie et s'exposeraient à d'inévitables indigestions.

Le fourrage coupé sera donné *frais*. Il ne faudra pas en couper trop à l'avance et ne pas le laisser s'échauffer en tas. Le fourrage flétri se pelotonne aisément dans l'estomac du cheval et est alors d'une digestion difficile.

On aura soin de mêler à la fourche le vert et le sec.

Si l'on commence le régime vert avec une autre verdure que le seigle on procédera de la même manière.

Pour les animaux qu'on met directement à l'herbage au sortir de l'étable on prendra ces précautions. On les laissera pendant quelques jours dans un fonds où l'herbe sera peu abondante, on leur jettera un peu de fourrage sec dans cet endroit. On les lâchera ensuite dans un endroit où l'herbe sera drue.

Enfin, pour éviter la météorisation et ses conséquences trop souvent funestes, on choisira un temps sec pour lâcher une première fois les animaux et l'on pourra même attendre que la rosée matinale soit complètement évaporée.

M. L. MANCEAU.

Il faut une méthode

Il y a des malades qui veulent se soigner eux-mêmes, et qui prétendent en savoir assez pour se guérir ; tel n'est pas notre avis. Ah ! je sais bien que pour un petit rhume, un peu d'irritation passagère de la gorge, une légère toux d'irritation ou quelques quintes de coqueluche, il y a un remède puissant, très efficace, qui guérit rapidement, le SIROP DE LORET. Encore est-il bon de consulter de suite le médecin, un rhume peut avoir de graves conséquences. 1/2 fl., 1 fr. 75. Ent. 3 fr.

Dépôts : Pharmacies Decramer, Lepot, Danjou, Guermonprez, Bruneau, à Lille ; Fache, à Fives-Lille ; Bernamont, à Tourcoing ; Debailleul, à Armentières ; Lesurque, à Douai ; Jonart, à Avesnes ; Gerreth et Duburcq, à Roubaix ; Duval, à Lillers ; Tronion, à Fourmies ; Dalle et Manguy, à Béthune ; Lhomme, à Hersin-Coupigny ; Solan, à Anzin ; Beck, Besnardet, Menche, à Valenciennes.

MOI JE FUME LE BLOC SUEZ

MALADIES INTIMES Traité du Docteur Bienaimé, affections contagieuses, rétrécissements, pertes séminales, impuissance, etc... 380 pages avec figures. Deux francs. Rue Rodier, 25, Paris. Consultations, midi à neuf heures, ou écrire.

Le Gérant : Jean PIOTEUX.

Lille. 44, Rue de Béthune

Composé en commandite, par des ouvriers syndiqués, sur les machines « Linotypes » Walter Bellanger, 119, rue Réaumur, Paris.

Imprimé par rotative Duriez 5 à 6 pages

FEUILLETON DU 27 JUIN. — N° 39

LES CRIMES DE LILLE

L'Affaire du Bois de Boulogne

ROMAN INÉDIT PAR HENRI PLANDÉS

PREMIÈRE PARTIE

LES SECRETS DU BOIS

VIII

Un souper de têtes de mouton

Defives criait, en martelant la table du manche de son couteau :

— Cette fois encore, sans nous autres, les gabelous ne s'en seraient pas tirés. Faret et son camarade avaient affaire à deux vrais enragés.

Il avait pendue après lui une petite pas plus haute que ça. Elle ne voulait pas lâcher prise, et le gamin, qui l'accompagnait, tapait comme un sourd. Tu as eu les habits tout déchirés, pas vrai, Faret ?

— Assez, assez ! fit Machon en intervenant. Faites donc attention à vos paroles.

Malgré tout, l'animation croissait. Echauffés par la bière et la viande rapidement avalée, les convives, dont l'appétit se calmait, devenaient bavards, bruyants. Des récits étranges s'entamaient de tous les côtés.

— L'été commence bien, s'exclamait Cupert d'un ton vantard. Si nous avons beaucoup de soirées comme celle d'hier, je pense que personne ne dira de mal de notre musique.

— A peine le temps d'accorder les violons et la danse commençait, fit Faret. Et quelle danse, mes garçons ! Rien que d'y penser, ça me fait venir l'eau à la bouche !

— Tu parles, cria Narcisse du bout de la table. On travaille dans la « haute » maintenant. Tu te rappelles cette grande jeune fille en robe de foulard de soie, qui se promenait avec l'officier... Cré nom ! la belle brune ! et du chic monde, pour sûr ! Peaufin ! comme disent les « zéphyrs », nos camarades des bat' d'Af.

— J' te crois, ricana Faret. Attends que je détaille la généalogie de ton amoureuse d'une nuit : Mademoiselle Bertrade Clabat, fille d'un général-de-division et d'un général de division qui descend des Croisés.

— Pige-moi celle-là ! répliqua « La Légion ». Il n'y a qu'à moi que ces histoires-là arrivent !

— Hé! dis donc! blagua Bouty, tu m'oublies, camarade. Il me semble que j'ai partagé ta bonne fortune !